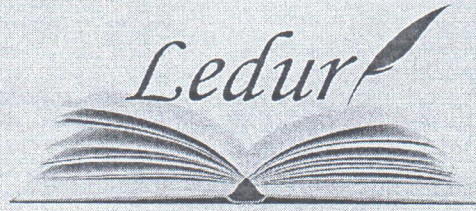


DYNAMIQUES SPACIALES ET DÉVELOPPEMENT (DYSPADEV)

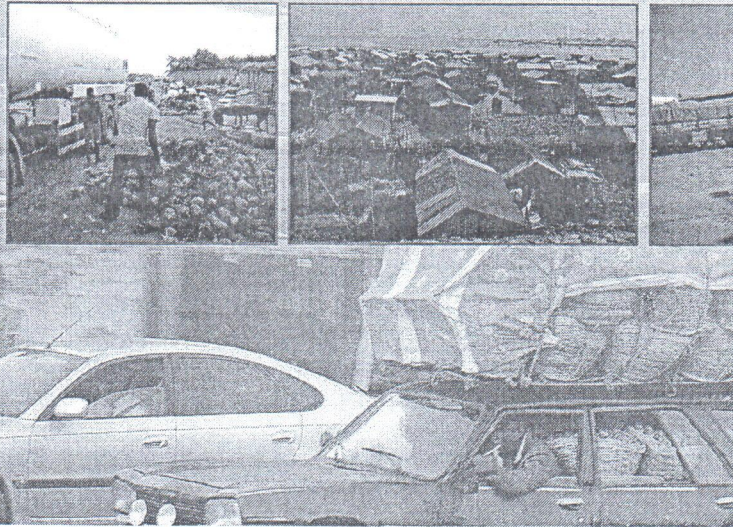


UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
Laboratoire d'Etudes des
Dynamiques Urbaines et Régionales
(LEDUR)

DYNAMIQUES SPACIALE DÉVELOPPEMENT (DYSPA



Revue semestrielle du Laboratoire d'Et
des Dynamiques Urbaines et Régiona



Sommaire

Editorial	3
MIZHAIRE Hilarion Bagel: Croissance spatiale et transformations foncières périurbaines à Pointe Noire (République du Congo).....	4
ASSOUNI Janvier, KISSIRA Aboubakar et AFOUDA Alix Servais : Dynamique démographique et problèmes fonciers dans la ville de Parakou.....	25
KONAN Kouamé Hyacinthe et ADAYE Akoua Assunta: Mutations agricoles et sécurité alimentaire à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d'Ivoire.....	44
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou : Populations civiles à l'épreuve des conflits armés internes dans l'Ouest-Africain (1960-2010).....	62
AVOUGLA Koku, N'KERE Komi et AGBEYADZI Kossi : Réfugiés au sein de la population hôte de la région maritime au Sud-Togo : entre espoir et amertume.....	77
ADJAKPA Tchékpo Théodore : Problématique d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement de Logozohè (Commune de Savalou) au Bénin.....	100
AWO A. Dieudonné : Obstacles climatiques à la production vivrière et sécurité alimentaire en République du Bénin (1990-2017).....	117
TOSSOU M. Rogatien : Migration humaine ; mobiles, enjeux et défis dans un monde en pleine mutation	135
ZODOME Gildas, EZIN Vincent, AKPACA Innocent et YABI Ibouaïma : Typologie des biointrants utilisés par les producteurs d'ananas dans le doublet Tori-Bossito –Allada.....	150

Directeur de publication

Professeur Benoît N'BESSA

Rédacteur en Chef

Léon Bani BIO BIGOU

Rédacteur en Chef Adjoint

Antoine-Yves TOHOZIN

Comité de Rédaction :

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINOÛ, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

Comité Scientifique

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la
Revue semestrielle Dyspadev
doit être adressée au**

Comité de Rédaction :

**Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : labodure@yahoo.fr**

République du Bénin

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

Editorial

Cher lecteur

Cette revue « **Dynamiques Spatiales et Développement** » se veut une revue scientifique pluridisciplinaire. Elle est à la disposition des chercheurs de diverses catégories et branches pour la publication de leurs travaux scientifiques en géographie, histoire, sociologie, agronomie, économie, etc. C'est dans ce souci que la revue est intitulée « **Dynamiques Spatiales et Développement 'Dyspadev'** ». Les articles à publier doivent répondre aux normes scientifiques par la clarté de la thématique, la problématique, la méthodologie, la rigueur de l'analyse et de la pertinence des résultats.

Cette revue est supervisée par un comité scientifique composé de professeurs des Universités, de maîtres de conférences (nationaux et internationaux). Sa périodicité est semestrielle avec la possibilité de deux numéros (2) dans l'année (un numéro en juin et un autre en décembre) suivant l'importance et la qualité des articles disponibles.

Le comité de rédaction souhaite votre collaboration et votre soutien.

Le Directeur de publication

Benoît N'BESSA,

Professeur émérite

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales
(LEDUR)

Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (FLASH)

Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)

LA MIGRATION HUMAINE : MOBILES, ENJEUX ET DEFIS DANS UN MONDE EN PLEINE MUTATION

Rogatien M. TOSSOU

Maître de Conférences en Histoire contemporaine
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Département d'Histoire et d'Archéologie
Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique
E.mail : trogatien2006@yahoo.fr
Tél : +229 62406950

Résumé :

La migration humaine est un phénomène aussi ancien que l'humanité. Elle est une pratique sociale qui s'inscrit dans l'espace et le temps et implique une relation entre un espace géographique et un autre. Il existe des migrations internes et des migrations internationales.

Les migrations internes, celles qui s'effectuent à l'intérieur d'un même pays, sont au moins cinq fois plus nombreuses que les migrations internationales mais, elles sont inexistantes dans le débat public.

Les migrations internationales nécessitent le franchissement au moins d'une frontière internationale, c'est-à-dire le déplacement d'un pays ou d'un continent vers un autre et dans le cas précis, du continent africain pauvre, sous-développé par endroits vers le continent européen riche, développé. Ce sont les migrations internationales qui posent problèmes dans l'opinion internationale. Les foras, les grandes rencontres scientifiques ou politiques, les débats télévisés, les films sur cette question en disent long et, la Méditerranée constitue un cimetière entre l'Afrique et l'Europe. Ces migrations internationales massives ne sont pas une nouveauté historique. Cependant, il faut constater que depuis le XIX^{ème} siècle, leurs caractéristiques ont changé et, à partir des années 80, en même temps que l'économie et l'information, le phénomène migratoire s'est mondialisé.

Cette préoccupation débouche sur de nombreuses interrogations. La migration humaine n'est-elle pas un phénomène ancien, séculaire qui a évolué conformément à ses mobiles ? Quelle typologie des migrations peut-on dresser ? Quels sont les enjeux du mouvement migratoire international dans le monde d'aujourd'hui ?

Une exploitation croisée, judicieuse des sources d'informations appropriées sur la question permet de mener cette étude rétrospective du phénomène migratoire dans le monde.

Mots-clés : Migration humaine – Enjeux – Défis – Monde – Mutation.

Abstract :

Human migration is a phenomenon which as old as humanity. It is a social practice that fits into space and time and involves a relationship between one geographical space and another. There exist internal migrations and international migrations.

Internal migrations, those occurring within the same country, are at least five times more numerous than international migration, but they don't appear in the public debate. International migration requires the crossing of at least one international border, i.e. the movement from one country or continent to another, and particularly from a poor, in some parts underdeveloped African continent towards the rich, developed European continent. International migration is a problem in international opinion. Forums, major scientific or political meetings, televised debates, films on this issue eloquent proofs, and the Mediterranean is a cemetery between Africa and Europe. These massive international migrations are not a historical novelty. However, we must note that since the nineteenth century, their characteristics have changed and, from the 80s, at the same time as the economy and information, the phenomenon of migration has globalized.

This concern leads to many questions. Is not human migration an old, secular phenomenon that has evolved in accordance with its motives? What typology of migration can be established? What are the stakes of the international migratory movement in today's world?

Cross-study of relevant sources of information on this issue makes it possible to carry out this retrospective study of the phenomenon of migration throughout the world.

Key-words: Human migration - Challenges - Challenges - World - Mutation.

Introduction

Qu'est-ce qui justifie les migrations internationales depuis l'apparition de l'homme sur la terre ? Tous les chercheurs s'intéressant à la question sous plusieurs formes à travers les causes, les théories, les approches, etc, essaient de l'aborder, chacun dans son domaine. E. Piguët (2013, p.142-152), a abordé dans son article, des aspects tels que " *Les approches « classiques » de l'étude des migrations*", " *Les approches issues de la psychologie sociale*", " *Les approches sociologiques et géographiques*". M. Belqasmi, J. Streiff-Fénart et C. W. de Wenden (2018, p.25) ont montré que cette deuxième décennie du XXI^{ème} siècle est marquée par des mouvements de populations inédits par leur ampleur. G. Mas (2018, p.3-23), s'est intéressé dans son texte à des aspects comme : " *Quelques mouvements de population jusqu'au XIX^{ème} siècle*", " *Flux migratoires de plus en plus importants depuis le début du XX^{ème} siècle*", " *Droit d'asile, frontières et nations en exil*", " *L'immigration au cœur de l'histoire de la France*". De la première à la dix-septième Conférence du BRIT (Border Regions In Transition, en français, Frontières Régionales en Mutation ou en Transition), les questions de migrations frontalières et transfrontalières ont été abordées dans tous les sens.

Ces migrations internationales massives ne sont pas une nouveauté historique. Cependant, il faut constater que depuis le XIX^{ème} siècle, leurs caractéristiques ont changé et, à partir des années 80, en même temps que l'économie et l'information, le phénomène migratoire s'est mondialisé.

La présente étude examine la migration à travers une approche chronologique, diachronique et une analyse rétrospective liée à chaque contexte historique et débouchant sur les enjeux actuels de ces déplacements internationaux. En se fondant sur une exploitation croisée, judicieuse des sources d'informations appropriées et variées sur le phénomène migratoire dans le monde, elle analyse les mobiles lointains et contemporains de la migration humaine notamment de l'Afrique vers l'Europe et les autres continents du monde via la Méditerranée. Ensuite, elle montre que la migration est un phénomène ancien et séculaire. Enfin, une typologie des migrations internationales modernes est dressée et, leurs impacts ou enjeux avec les défis sont succinctement présentés.

1. La migration humaine en Afrique et dans le monde : un phénomène ancien, séculaire et évolutif (des origines à 2019)

Deux périodes sont à distinguer afin de mieux cerner le phénomène migratoire en Afrique et dans le monde. La première part des origines pour le XX^{ème} siècle et la seconde débute à partir du XXI^{ème} siècle.

1.1. *Les migrations précoloniales en Afrique, pré-industrielles en Europe et en Amérique : des origines au XX^{ème} siècle*

Le phénomène migratoire date depuis l'apparition des premiers hommes en Afrique, berceau de l'humanité. Après ce continent, la présence humaine dans tous les endroits de la planète Terre résulte aussi de mouvements de population.

D. Olderogge (1999, p. 301-320), en analysant la théorie de l'origine africaine de l'homme moderne, montre que l'histoire des migrations humaines commence avec les déplacements d'Homo Erectus hors de l'Afrique à travers l'Eurasie. Selon les données archéologiques et anthropologiques, l'Homo Sapiens semble avoir colonisé toute l'Afrique puis est sorti d'Afrique et s'est répandu à travers l'Eurasie et l'Australie. C'est après cela que sont intervenus les peuplements du continent américain, de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique, du Madagascar, etc.

Le phénomène migratoire est donc à l'origine du peuplement de toutes les régions de la planète et remonte à la préhistoire et aux premiers déplacements humains. Même la Bible abonde en récits de migrations et, les mouvements de population étaient terrestres, fluviaux et maritimes. C'est dans ce sens que G. Mas (2018, p. 2) écrit :

« La circulation interne des hommes, des marchandises et des idées a été, depuis les temps les plus reculés, intense et complexe, d'un bout à l'autre de l'Afrique. Plusieurs sites préhistoriques, allant de la vallée du Nil à l'Afrique orientale et australe, prouvent la présence d'outillages microlithiques (petites pièces de pierres taillées) déjà élaborés il y a plus de 20000 ans. L'Afrique a connu des dynamiques migratoires internes et autonomes, au moins

jusqu'au VII^{ème} siècle de notre ère, qui marque le début des interventions des puissances étrangères ».

C'est en effet à partir du VII^{ème} siècle, avec l'avènement et l'expansion de l'Islam que la vente d'esclaves, pratiquée dans le Maghreb par les Berbères et les Arabes, allait se généraliser sur le continent africain.

Au XV^{ème} siècle, des vagues successives de migrations avaient conduit des Européens à se lancer dans l'exploration et la découverte des côtes africaines, asiatiques et américaines. La traite des Noirs qui s'en est suivie, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle a impliqué les continents européen, africain et américain. La traite transatlantique donna alors une autre tournure de la migration humaine : des migrations forcées entre le XVI^{ème} et le XX^{ème} siècle. Contrairement à la traite orientale arabo-musulmane, la traite transatlantique a été spécifiquement une traite des Noirs et animée par les Européens : d'abord par les Portugais, à partir du XVI^{ème} siècle, et à partir du XVII^{ème} siècle, par les Hollandais, les Anglais et les Français. Liverpool, Amsterdam, Nantes, Bordeaux, Cadix, Lisbonne étaient les ports européens impliqués dans ce trafic et du côté de l'Afrique, des comptoirs côtiers esclavagistes avaient été créés le long du golfe de Guinée (Lagos, Ouidah, El-Mina, Sao-Tomé et Príncipe, etc). Ces esclaves partaient de ces comptoirs pour l'Amérique où la moitié allait à destination du Brésil. Les chiffres émis par des auteurs comme G. Mas (2018, p.12) montrent que, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, 12 à 15 millions d'Africains avaient été déportés de l'Afrique pour les colonies européennes d'Amérique.

A la fin de cette traite, l'impérialisme européen, commencé dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle était à l'origine de la constitution par les Européens, des colonies de peuplement et d'exploitation économique : des migrations européennes vers les colonies s'observaient.

Le XIX^{ème} siècle a été alors le siècle de la migration surtout européenne. En effet, les migrations devenaient massives. Le passage de la navigation à voile à la navigation à vapeur a permis de transporter des populations importantes ; la constitution d'Etats-Nations, en particulier en Europe, s'est traduite par l'exclusion de nombreuses minorités, ethniques, religieuses ou linguistiques. Par ailleurs, la pauvreté dans les régions de départ et la demande de main-d'œuvre dans les grandes régions d'immigration, ont fortement

augmenté le nombre de migrants. Du continent européen sont partis par millions des migrants allant vers des destinations lointaines, de grands territoires vides ou peu peuplés (États-Unis, Canada, Australie), souvent coloniaux. Des populations, précédemment sédentaires, sont entrées en mobilité. L'émigration européenne selon G. Mas (2018, p.12) est passée de 200.000 départs par an jusqu'aux années 1860, à près de 800 000 départs entre 1885 et 1890. Ainsi, en Europe au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, les révolutions industrielles étaient à l'origine de déplacements d'environ cinquante millions d'habitants vers l'Amérique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

De son côté, l'Algérie a été, comme l'Australie, progressivement peuplée par des proscrits, puis par des colons, car l'une comme l'autre, attiraient peu les immigrants à leurs débuts. Les premiers migrants pour l'Australie ont été les condamnés de droit commun, les forçats, les prostituées et les enfants abandonnés. Pour l'Algérie, les proscrits furent les quarante-huitards (révolutionnaires de 1848 en France), les opposants au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, le 02 décembre 1851, de même que les Alsaciens-Lorrains après 1871 (à la suite de la défaite de Napoléon III contre la Prusse, l'Alsace et le nord de la Lorraine ont été intégrés au territoire allemand). Des Judéo-espagnols étaient déjà présents en Algérie, certains depuis l'époque de l'Inquisition. Selon D. Olderogge (1999, p. 315), en 1901, 364.000 Européens vivaient en Algérie, dont une moitié d'origine française.

Au XX^{ème} siècle, les migrations, importantes sur tous les continents, allaient être marquées avec les deux guerres mondiales, par les exodes et les migrations forcées : des flux migratoires de plus en plus importants se sont observés depuis le début du XX^{ème} siècle

En ce début du XX^{ème} siècle, comme la Chine est déjà densément peuplée, des travailleurs agricoles chinois contribuèrent à la construction du chemin de fer aux États-Unis ; quant aux travailleurs indiens, ils rejoignirent les plantations de canne à sucre aux Antilles et à la Réunion après l'abolition de l'esclavage. Les premiers colons japonais, pour leur part, furent nombreux à peupler les îles conquises proches de leur archipel.

La traite transatlantique, l'impérialisme européen en Afrique, les colonisations et les décolonisations ont joué un grand rôle dans la genèse des migrations internationales, et notamment dans les articulations anciennes entre les métropoles des anciens pays colonisateurs et les anciens territoires colonisés. Les migrations précoloniales en Afrique, pré-industrielles en Europe et en Amérique

ont laissé, depuis le début du XXI^{ème} siècle, place à la migration moderne.

1.2. La migration moderne: depuis le début du XXI^{ème} siècle

Au XXI^{ème} siècle, des migrations irrégulières de l'Afrique occidentale, centrale et septentrionale vers l'Europe, affecte dangereusement le continent africain. Parmi les victimes du scandale méditerranéen, figurent de jeunes adolescents de moins de 18 ans, des enfants et des femmes enceintes pour la plupart. Ces derniers sont à la recherche de nouveaux sites d'établissement susceptibles de sécuriser leur situation, à la fois d'un point de vue économique, politique, social et juridique.

En effet, au cours de la deuxième décennie du XXI^{ème} siècle, avec le contrôle strict aux frontières européennes, l'on assiste à une immigration clandestine aux conséquences très dramatiques dans la Méditerranée. Selon un porte-parole du Haut-commissariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour les réfugiés (HCR), depuis 2014, le chiffre des décès de migrants en mer Méditerranée tentant de rejoindre l'Europe ne cesse d'augmenter, se chiffrant à plus de 10000 au total. De son côté, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) estime que depuis le début de l'année 2016 il y a eu 2809 morts en Méditerranée, à comparer avec 1838 morts durant le premier semestre de l'année 2015.

En vue de trouver une solution durable au chaos humanitaire résultant de l'immigration clandestine de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO, en accord avec le Bureau UNESCO d'Abidjan et le Ministère de l'Intégration Africaine, avait organisé, du 12 au 14 mars 2019 à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, un colloque régional sur le thème : « *Les migrations irrégulières de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe : quels défis pour les pays de la CEDEAO ?* ».

Dans le monde, soulignons aussi que, cette deuxième décennie du XXI^{ème} siècle est marquée, selon M. Belqasmi, J. Streiff-Fénart, C. W. De Wenden (2018, p.15), par des mouvements de populations inédits par leur ampleur. Selon le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies, pour la seule année 2015, 65 millions de personnes ont été déracinées dans le monde (déplacés internes plus réfugiés). En Europe, la « crise des migrants » est en grande partie liée à l'actualité de la déstabilisation du Proche et du Moyen-Orient. Les conflits armés dans ces régions sont certes, en cause dans la mise en

mouvement de milliers de réfugiés présents en Europe mais en réalité, les mobilités internationales actuelles touchent la plupart des régions de la planète (W. de Wenden, 2009, 2013, p.12) et, les causes en sont multiples.

2. Les raisons de la migration humaine

Les raisons de la migration humaine en Afrique et dans le monde sont anciennes que modernes.

2.1. Les causes traditionnelles :

Traditionnellement, les raisons des migrations étaient d'ordre économique, politique et social (R. M. Tossou, 2010, p.54-57).

A plan économique, on notait en général, la recherche de terres fertiles, la recherche de pâturage et de points d'eau, la recherche de régions giboyeuses, etc. Quant aux facteurs politiques, on recensait les guerres hégémoniques et surtout les querelles de succession au trône d'où les multiples déplacements aboutissant à la création de nouvelles entités politiques. Les mobiles sociaux étaient liés à la recherche de lieux de sécurité à cause des razzias notamment des Etats esclavagistes.

2.2. Les facteurs modernes ou post-industriels :

Les causes actuelles des migrations dans le monde d'aujourd'hui sont multiples. Il y a entre autres, la mondialisation, la globalisation, l'essor économique des pays, les mutations technologiques, les dégradations climatiques, les guerres, la fuite de la misère, la fuite de régimes autoritaires, les délitement des États et des institutions, les aspirations à la liberté, etc. Les facteurs des déplacements internationaux sont alors d'ordre politique, social, naturel, intellectuel, démographique et économique.

Très succinctement, les causes politiques concernent la fuite de persécutions ethniques, religieuses, de régimes politiques dictatoriaux, de guerres civiles, de génocides. Les mobiles sociaux sont liés aux famines qui résultent souvent des guerres, aux progrès accomplis dans des domaines tels que la santé et l'alimentation qui eurent des conséquences immédiates sur les taux de mortalité infantile qui diminuèrent considérablement. Les raisons naturelles résultent des effets des catastrophes naturels (cyclones, tornades, tremblements de terre, éruptions volcaniques), de la désertification liée au climat, de la déforestation, de la fonte des glaciers, de l'immersion de zones inondables, des invasions d'insectes, etc.

Les causes intellectuelles sont les raisons d'études, la « fuite ou exode des cerveaux » ou « *Brain Drain ou brain gain* », les raisons de travail, etc. A. Fabart, et C. Calame (2019, p. 3) expliquent le boom démographique planétaire en écrivant : « *entre 1950 et 2015, la population a été multipliée par trois, passant de 2,5 milliards de terriens à 7,3 croissance forte en Afrique avec 1,3 milliard d'habitants supplémentaires d'ici à 2050* ». Les raisons économiques concernent les déplacements de travailleurs, la quête de main-d'œuvre dans les pays où le niveau de vie est nettement supérieur à celui qu'on vit chez soi, les effets industriels et technologiques dans les pays développés ou les pays émergents.

3. Typologie de la migration humaine moderne internationale

Les principaux types de migrations internationales concernent les migrations économiques, les migrations forcées ou de contraintes et les migrations des élites.

3.1. Migrations économiques

Les migrations économiques sont des migrations volontaires qui concernent notamment ceux qui exercent dans le secteur informel et les clandestins (les *sans-papiers*). Elles sont les plus importantes quantitativement parlant et constituent la majeure partie des migrations internationales. La grande majorité des migrations économiques sont effectuées par des hommes, jeunes, peu ou pas qualifiés qui partent en général des pays du Sud et l'Afrique en particulier et qui vont à la recherche d'un emploi surtout en Europe. On retrouve également des femmes et des enfants qui rejoignent leurs époux et pères déjà installés dans un nouveau pays ; et aussi, des femmes, en quête d'indépendance ou d'un travail.

M. Ndiaye et N. Robin (2010, p.55) montrent que les migrantes sont plus nombreuses que les migrants masculins en Europe, en Amérique du Nord, en Océanie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, tandis qu'en Afrique et en Asie, en particulier en Asie de l'Ouest, les migrants sont principalement des hommes. Aujourd'hui, les femmes migrent moins pour rejoindre leur conjoint et davantage pour travailler ou faire leurs études. Ce sont ces formes de migrations surtout du côté de l'Afrique vers l'Europe via la Méditerranée qui préoccupe la communauté internationale. Tous les jours, les images sur les chaînes de télévisions, les émissions sur les chaînes de radio, etc en disent long alors que, par rapport au milliard de population africaine, c'est un nombre infime qui se déplace : sur RFI, le 30

novembre 2019, l'agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes parlent, par moments, de 65 clandestins à côté d'une forte population du Bénin, du Mali, du Niger, du Togo toujours en partance vers la Côte-d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal. L'Europe est-elle un eldorado pour les Africains ?

M. Ndiaye et N. Robin (2010, p.50) expliquent que les Africains migrent peu en dehors de leur continent et l'Europe demeure la principale destination hors Afrique. En l'an 2000, moins d'une personne sur 100, née au sud du Sahara et âgée d'au moins 25 ans, résidait dans un pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Pour onze pays ouest-africains sur quinze, plus de 50 % de leurs ressortissants émigrés résident sur le continent africain. Le Cap-Vert et le Liberia sont les deux pays qui ont le plus fort taux de ressortissants émigrés en dehors de l'Afrique, respectivement en Europe et aux États-Unis. Les réfugiés eux-mêmes migrent peu en dehors du continent. En fait, seul 1 % des Africains a émigré en Europe. Ce constat rappelle que les habitants des pays les plus pauvres sont les moins mobiles. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, le taux d'émigration médian dans un pays à faible développement humain est inférieur à 4 %, contre 8 % dans les pays à haut niveau de développement humain. Ainsi, les Subsahariens restent-ils minoritaires parmi les communautés immigrées en Europe. A titre d'exemple, en Espagne, sur six millions de personnes nées à l'étranger, seuls 3 % sont d'origine subsaharienne, contre 4% d'origine européenne et 33 % d'origine sud-américaine.

Les migrations économiques concernent aussi les nouvelles migrations transversales intercontinentales. Les plus récentes sont les migrations chinoises en Afrique notamment dans le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne, régions riches par endroits en matières premières comme le pétrole, les minerais, le bois, etc. Ces régions africaines demandant d'infrastructures (téléphone, internet, bâtiment et travaux publics) reçoivent une migration chinoise d'affaires et de main-d'œuvre temporaire. Cet envahissement chinois ne fait pas polémique et on parle de partenariat gagnant-gagnant alors que c'est un partenariat gros gagnant du côté chinois et gros perdant du côté africain.

3.2. *Migrations forcées ou de contrainte (ou migrations de réfugiés)*

Les migrations forcées ou de contrainte sont de plusieurs ordres et concernent surtout les migrations politiques qui s'observent dans le monde. Ces migrations forcées sont des déplacements non volontaires et peuvent concerner des hommes politiques qui ont été contraints à quitter leur pays pour un autre en devenant des réfugiés politiques.

L. Legoux (2011, p.87) montre dans un exposé en, l'évolution du vocabulaire de cinq expressions et de leur importance : immigration politique, réfugiés politiques, demandeurs d'asile, protection subsidiaire et réfugiés climatiques.

Pour ce même auteur, l'immigration politique est un terme largement employé au début du régime d'asile (Convention de Genève, 1951), lequel sous-entend que l'immigration a un caractère politique. C'est en 1978 que l'appellation d' « immigration politique » disparaît dans le langage tant des institutions que des associations. C'est ensuite la phase de l'emploi du terme de « réfugié politique ». Celui-ci, même s'il n'a aucune valeur juridique, véhicule une image positive dans l'opinion et est investi d'une certaine respectabilité. Mais l'opposition entre réfugié politique et réfugié économique grandit, et la terminologie de réfugié politique disparaît en 1986. On assiste alors à un certain abandon de la volonté politique au profit d'une compassion humanitaire. L'expression de « demandeur d'asile » vient remplacer celle de « réfugié en attente de statut » en 1981, année où l'existence de fraudes est découverte (demandes multiples).

Toujours au plan politique, les migrations forcées ou de contrainte concernent tout de même, des populations entières, chassées de leurs lieux de vie, ou qui fuient les effets des génocides ou qui sont déportées. Sont aussi du ressort des migrations forcées, des populations qui souffrent de persécutions religieuses ou ethniques, des effets des désastres naturels ou industriels ou encore du changement climatique.

3.3. *Migrations des élites*

Les migrations des élites regroupent celles des étudiants et de certaines élites. Au départ, les flux migratoires d'étudiants de l'enseignement supérieur concernaient les relations privilégiées qu'entretenaient les colonisateurs avec leurs anciennes colonies par le biais des accords de coopération. Aujourd'hui, les flux d'étudiants

sont organisés en vastes systèmes fortement polarisés et se diversifient voire, se mondialisent. Mais, l'essentiel des échanges s'effectue d'un pays du Sud vers un pays du Nord.

Les pays qui attirent le plus les élites et les étudiants sont les Etats-Unis, le Canada et les pays d'Europe de l'Ouest. Ceux qui voient partir leurs cerveaux sont l'Europe de l'Est et la Russie, mais surtout les pays du Sud (Afrique sub-saharienne, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Inde et Chine). Toutes ces formes de migrations ont un impact, non seulement sur les pays de départ, mais également sur les pays d'arrivée.

4. Impact et enjeux des migrations

Au plan économique, l'impact des migrations est très nettement bénéfique à l'économie mondiale. C. W. de Wenden (2010, p.50) montre que les migrants ont un effet positif sur les finances publiques des pays d'accueil dans la mesure où ils payent plus d'impôts, de taxes et de cotisations qu'ils ne reçoivent d'aides sociales. Ces migrants soutiennent la croissance économique, augmentent la productivité, contribuent au progrès technologique et rajeunissent la population active des pays d'accueil. Sur le long terme, les migrants participent à une hausse du niveau de vie et une hausse des revenus dans les pays qui les reçoivent. Pour le même auteur, grâce aux remises, les migrants contribuent aussi à réduire la pauvreté et les inégalités dans leur pays d'origine. De plus, contrairement aux croyances populaires, les flux migratoires ne font pas augmenter le niveau de criminalité dans les pays d'accueil. Dans certains cas, ils permettent même une baisse de la criminalité.

Les migrations humaines ont également un effet sur les économies des pays en question, puisque les transferts financiers organisés par les migrants peuvent être de grande ampleur.

Concernant la fuite des cerveaux, on peut dire que la migration constitue un frein au développement et à la stimulation de l'éducation.

En effet, la fuite des cerveaux, c'est-à-dire des travailleurs qualifiés, a un impact négatif sur le pays de départ : baisse du potentiel de production, perte de l'investissement en formation, etc. Cependant, il semble que l'émigration favoriserait l'éducation dans les pays d'origine. En effet, la perspective de pouvoir migrer inciterait les populations à étudier même si elles n'ont pas la certitude de pouvoir partir. Cette fuite a donc deux effets : l'un incitatif (hausse de l'éducation) et l'autre dit de fuite (perte de travailleurs qualifiés).

Dans les pays d'accueil, l'arrivée de travailleurs qualifiés favorise le développement. L'effet des migrations sur le développement dépend donc aussi du point de vue dans lequel on se place (pays d'accueil, pays de départ, pays développé, pays en voie de développement, etc). C. W. de Wenden (2010, p.52-54) analyse que la migration des élites attire depuis le début du XXI^{ème} siècle une attention particulière de la part des États d'accueil et des États d'origine. Ces derniers commencent à s'intéresser à leurs émigrés, notamment les plus qualifiés. En effet, les pays d'accueil, conscients de la réalité de la concurrence pour le recrutement des élites du monde entier dans les secteurs de pointe, ouvrent leurs frontières à ces migrations de haut niveau : permis à points au Canada, en Australie, en Allemagne depuis 2005, en France avec l'immigration « choisie » depuis 2006, accords bilatéraux avec les pays voisins ou du Sud. Les pays qui attirent le plus les élites et les étudiants sont les États-Unis, le Canada et les pays d'Europe de l'Ouest. Ceux qui voient partir leurs cerveaux sont l'Europe de l'Est et la Russie, mais surtout les pays du Sud (Afrique sub-saharienne, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Inde et Chine).

S'agit-il d'un *brain drain*, d'un exode des cerveaux, ou d'un *brain gain*, d'une diaspora des connaissances bénéfiques au développement par l'exil ? Tout dépend des situations : le départ de travailleurs de haut niveau de pays qui ont de l'ordre d'un milliard d'habitants comme l'Inde ou la Chine n'a pas les mêmes incidences que celui d'un médecin du Malawi. Aujourd'hui, contrairement à une idée longtemps répandue, les migrations sont bénéfiques pour le développement, tant par les transferts que par les retombées potentielles sur le marché du travail dans certains pays (informaticiens indiens, donneurs d'ouvrages en Inde, investissements de Chinois en Chine, par exemple) : plus il y a de migrations, plus il y a de développement. À l'inverse, le développement est souvent facteur de migration, comme cela a été le cas lors des exodes ruraux du XIX^{ème} siècle en Europe. On peut aujourd'hui observer ce phénomène dans nombre de pays du Sud, notamment en Afrique. La monétarisation de l'économie, les progrès de l'information et de la scolarisation, l'abandon du fatalisme, l'espoir de réaliser son projet de vie et l'individualisation des parcours migratoires conduisent de la migration interne à la migration internationale. Un écart se creuse ainsi parfois entre les populations qui vont mieux et pour lesquelles la migration est une source de mieux-être, et certains pays qui n'offrent aucune issue à court terme. La restauration de la confiance entre les migrants et les

pays du Sud apparaît alors comme une condition nécessaire au retour et à des investissements productifs dépassant le cadre familial.

En raison de la politique de contrôle militarisé et de répression des migrantes et migrants, les flux migratoires contraints débouchent de plus en plus sur d'authentiques crimes contre l'humanité, dont les Etats sont complices, quand ils n'en sont pas les instigateurs par délégation. La question migratoire constitue donc une cause humanitaire mondialisée touchant simultanément l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. Mais, ce qui cause les mouvements migratoires contemporains en fait aussi une question politique centrale dont les enjeux et les implications sont encore mal identifiés et mal perçus au sein de la population.

Il faut instaurer, entre autres, des règles de vie sociale et collective, des principes fondés sur l'hospitalité plutôt que l'expulsion.

Conclusion

La migration humaine est un phénomène mondial qui a toujours existé. L'homme n'a cessé de quitter son territoire pour diverses raisons : nécessité alimentaire, guerres, esclavage, cataclysmes climatiques, conquêtes, invasions, colonisations, traite transatlantique, persécutions politiques, religieuses et ethniques, etc. Toutes ces causes amènent à s'interroger, à réfléchir et à trouver des approches de solution non seulement du côté des gouvernants mais également des migrants.

Mais, la migration n'est pas seulement une question interrogeant les décideurs, c'est également une réponse. En effet, dans un monde divisé par de fortes inégalités économiques et sociales, les migrations constituent une réponse pour accéder à la dignité que certains ne peuvent atteindre dans leurs pays. A quand la fin des poursuites politiques souvent sans fondements juridiques dans les pays africains ? Quelles politiques adéquates et conséquentes de développement doit-on élaborer, adopter et mettre rigoureusement en œuvre en vue de favoriser le plein épanouissement des Africains sur leur continent et dans leur pays respectif ?

Les défis de la migration humaine internationale doivent provenir des dirigeants africains en premier lieu.

Références bibliographiques

-BELQASMI Mohamed, STREIFF-FENART Jocelyne et WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2018, « Les démocraties à l'épreuve des migrations contemporaines : politiques de la frontière et réactions

sociales », in *Sciences et Actions Sociales*, N°9. (Référence électronique Mohamed Belqasmi, Jocelyne Streiff-Fénart, Catherine Wihitol De Wenden, "Introduction N°9", *Sciences et actions sociales* [en ligne], N°9 | année 2018, mis en ligne le 03 avril 2018, URL : <http://www.sas-revue.org/55-n-9/articles-n-9/129-les-democraties-a-l-epreuve-des-migrations-contemporaines-politiques-de-la-frontiere-et-reactions-sociales>)

-Compte-rendu du Cycle de conférence de l'Espace Mendès France, Poitiers 2010-2011

p. 86-88. [Luc Legoux, Maître de conférences en Démographie à l'Institut de Démographie de l'Université de Paris 1 (IDUP)].

-FABART Alain et CALAME Claude, 2019, « Causes et effets des migrations contemporaines : propositions altermondialistes », in *Les Possibles* N°. 19, p.1-5.

- KI-ZERBO Joseph (Dir), *Histoire Générale de L'Afrique*, Volume I. *Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, Edition UNESCO, 1999, 861 p.

-MAS Gabriel, 2018, *Histoire des migrations humaines*, Paris, Cahiers de Village de Forez N°165, Collection Espace citoyen.

-NDIAYE Mandiogou et ROBIN Nelly, 2010, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest », in *HOMMES ET MIGRATIONS*. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires, p. 48-61.

- OLDEROGGE David, 1999, « Migrations et différenciations ethniques et linguistiques », in KI-ZERBO Joseph (Dir), *Histoire Générale de L'Afrique*, Volume I. *Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, Edition UNESCO, 1999, p.301-320.

-PIGUET Etienne, 2013, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol.29-N°3. *Migrations de retour et de rapatriement*, p.140-161.

-TOSSOU M. Rogatien, 2010, *Multipartisme, ethnicité et pouvoir*